

IDÉES

Kyoto et l'équité
interprovinciale

Page B 5



À LA UNE

Kennedy veut rapprocher
l'Est et l'Ouest

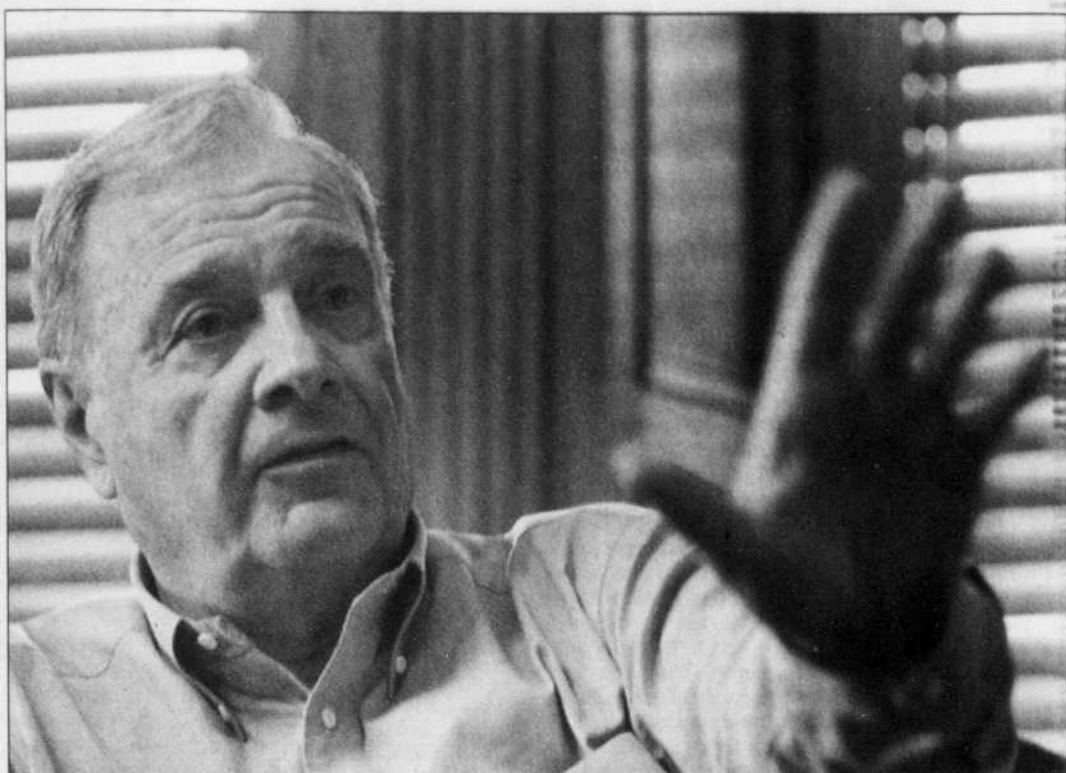
Page B 6

CABIER
B

PERSPECTIVES



J.P. MOCZULSKI REUTERS



CHRIS WATTIE REUTERS

Avantage Harper

Une campagne de peur pour contrer la montée
des conservateurs risque de ne pas fonctionner

Le chef conservateur a émergé de la période des Fêtes en recevant son plus beau cadeau: des sondages qui le placent en tête. Les libéraux, qui avaient prévu lancer leur véritable campagne dès le 2 janvier, ont été pris au dépourvu. Déstabilisés par la campagne conservatrice, encore ébranlés par l'enquête de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) sur une fuite de renseignement au ministère des Finances, ils n'ont pas été en mesure de reprendre le haut du pavé. Il n'en fallait pas plus pour que Paul Martin, mais aussi Jack Layton, amorcent leur campagne de peur contre Stephen Harper. Il est maintenant l'homme à abattre. Mais est-ce que cette stratégie portera ses fruits comme en 2004? Rien n'est moins sûr.

ALEC CASTONGUAY

Ottawa — Il restait environ deux semaines à la campagne électorale 2004 lorsque le chef libéral Paul Martin a ramené à la mémoire des Ontariens le spectre de leur ancien premier ministre Mike Harris, comparant ses politiques à celles envisagées par Stephen Harper. Cette fois, la métaphore a fait son apparition plus tôt, puisqu'il reste encore trois semaines à la campagne électorale. Mais peu importe, mardi et hier, Paul Martin a de nouveau exhibé ce fantôme politique dans l'espoir de secouer les Ontariens.

«Il [Harper] instaurerait au Canada une société du chacun pour soi. Chacun pour soi, comme Mike Harris, il y a dix ans. Aujourd'hui, c'est Stephen Harper. Ce n'était pas la bonne manière de s'y prendre pour bâtir une société forte en 1995. Et ce n'est toujours pas, aujourd'hui, le bon chemin à prendre», a lancé hier le chef libéral.

Le leader néo-démocrate, Jack Layton, qui a concentré l'essentiel de ses tirs sur les libéraux depuis le début des hostilités, n'a pas non plus fait dans la dentelle cette semaine. «Les conservateurs veulent démanteler l'État canadien. Comme le Bloc», a soutenu M. Layton aux journalistes à bord de son avion de tournée. Donnant un petit coup de pouce à ses grands rivaux jusqu'à présent, le chef du NPD a soutenu que les libéraux ne se laisseraient pas démonter. «Ils sont les dernières bêtes électorales, nous n'avons rien vu encore», a affirmé Jack Layton.

Mais la bête libérale a passé la semaine à lécher ses plaies ouvertes par les sondages, incapable de contre-attaquer sérieusement. Pour l'heure, tous les événements qui s'accumulent semblent nuire à une offensive libérale qui tarde. D'abord la très efficace campagne des conservateurs, centrée sur le contenu et les idées, qu'on aime ou non les propositions. Les libéraux ont quant à eux passé la première partie de la campagne électorale à vanter leur bilan, sans rien avancer de concret, sinon le prolongement de l'entente sur les garderies avec les provinces et le bannissement des armes de poing.

Ensuite, en pleine période des Fêtes, la GRC

est venu rappeler aux électeurs ce qu'ils détestent le plus des libéraux: les magouilles. L'ouverture d'une enquête sur une possible fuite de renseignement au ministère des Finances lors du changement de régime fiscal des fiduciaires de revenus résonne encore. «Ça arrive à point pour les conservateurs, ça rappelle la culture du "tout m'est dû" des libéraux dénoncés par le juge Gomery», soutient Pierre Martin, politologue à l'Université de Montréal.

Comme une brique

Puis, au moment de reprendre l'offensive, les sondages tombent comme une tonne de brique. Coup sur coup, les firmes Ipsos-Reid, SES Research, Ekos et Léger Marketing confirmaient cette semaine l'avance des conservateurs. Une avance qui laisse miroiter la formation d'un gouvernement minoritaire dirigé par Stephen Harper si rien ne change d'ici le 23 janvier prochain. Et cela, sans compter la toute nouvelle histoire qui frappe les libéraux depuis hier, à savoir que Patrimoine Canada a demandé à la GRC de faire certaines vérifications à propos d'une somme mystérieusement dépensée par Option Canada, un organisme sans but lucratif chargé de promouvoir le camp du NON en 1995.

Jeudi, quelques heures après une réunion d'urgence de ses conseillers à l'avant de l'avion, Paul Martin reconnaissait l'ampleur de la campagne, même s'il reste optimiste. «Est-ce qu'il y a des dérapages? Oui, il y en a dans toutes les campagnes. Mais je dois vous dire que je suis très confiant devant la façon dont cela se déroule. On est dans la même situation qu'aux dernières élections et vous savez ce qui est arrivé aux dernières élections», a-t-il dit.

Rien d'étonnant donc à voir les libéraux et les néo-démocrates, coincés au milieu de la tempête, entonner de nouveau le refrain de 2004: un gouvernement Harper ramènerait le pays en déficit, détruirait les programmes sociaux et l'État canadien, suivrait Bush aveuglément, marcherait sur les traces de Mike Harris, etc. Des at-

taques qui n'ont toutefois pas ébranlé le chef conservateur, qui a à peine pris le temps de répliquer, poursuivant plutôt le dévoilement de ses annonces avec la précision d'un métronome.

Contexte différent

Les observateurs politiques ne sont pas surpris de retrouver Stephen Harper en tête, même si ce dernier a lancé sa campagne avec un retard de cinq à dix points sur les libéraux dans les intentions de vote. «La différence par rapport à 2004 est frappante», souligne Kenneth McRoberts, doyen du collège Glendon de l'université York, à Toronto. Harper fait une bonne campagne, très contrôlée. Il est prudent et personne ne fait de gaffe. Au contraire, les libéraux semblent improviser chaque jour, ils cherchent leurs marques, ils sont perdus.»

Tous les spécialistes politiques ont prédit une campagne plus dure, plus négative à mesure que l'heure du choix approchera pour les citoyens. Les remarques plus fortes de Martin et Layton cette semaine pourraient donc n'être que le début de la campagne de peur qui avait efficacement ébranlé les appuis conservateurs en 2004. Il faut dire que les gaffes des candidats conservateurs, l'inexpérience de Harper et le manque de préparation avaient également contribué à couler le PC.

Une fois en tête des sondages, à deux semaines de la ligne d'arrivée en 2004, Stephen Harper avait notamment fait l'erreur de parler de gouvernement majoritaire. Ce ne sera pas le cas cette année. «On s'est brûlé avec ça la dernière fois. On ne répètera pas la même gaffe, personne ne parlera de ça», a soutenu un collaborateur de Stephen Harper. Sage décision, juge Kenneth McRoberts. «Une nouvelle chute dans les sondages comme en 2004 est tout à fait possible, le risque est là, dit-il. En Ontario, si les électeurs pensent que le Parti conservateur peut être majoritaire, tous les sondages montrent que leurs appuis descendraient rapidement. Si c'est minoritaire, la situation est moins claire.»

Et est-ce qu'une campagne de peur pourrait de nouveau fonctionner? Rien n'est moins sûr. «Tous les partis vont être tentés par cette stratégie, mais les conservateurs sont très prudents depuis le début», explique Kenneth McRoberts. «Peut-être que Martin a une prise lorsqu'il parle de Mike Harris, qui a laissé un mauvais souvenir chez beaucoup d'Ontariens, mais ce n'est pas certain. Une chose est claire par contre, Harper est maintenant l'homme à abattre, peu importe comment les autres partis vont s'y prendre.»

Selon lui, les libéraux pourraient regretter amèrement d'avoir lancé leur véritable campagne plus d'un mois après le déclenchement des élections.

«Ils voulaient laisser le Parti conservateur s'autodétruire et récolter les fruits mûrs, mais ce n'est pas ce qui arrive. Ils ont sous-estimé Harper», soutient M. McRoberts.

Dans les rangs conservateurs, on soutient que les attaques libérales porteront moins cette année en raison de la crédibilité du PLC. «Ils vont attaquer quoi au juste? La dernière fois, ils s'en sont pris à un mystérieux agenda caché, parce que nous étions plus désorganisés. Là, on est discipliné et notre congrès de Montréal a clarifié nos positions. Et honnêtement, la crédibilité des libéraux est nulle, alors les attaques portent moins», explique un conseiller de Stephen Harper.

Pierre Martin, de l'Université de Montréal, analyse la situation de la même manière. «La dernière fois, ce n'était pas assez clair, alors ce flanc était ouvert à l'attaque. Mais là, c'est différent. La carte "campagne de peur" n'existe plus pour les libéraux selon moi. Ils devront trouver autre chose», soutient Pierre Martin, qui appuie notamment son argument sur les récents sondages, qui montrent que les Canadiens placent maintenant Harper devant Martin quand on leur demande qui a la vision la plus positive du pays.

Il faudra donc que les libéraux développent une vision plus positive, mais là encore, des obstacles se dressent sur leur route, juge Pierre Martin. «Le Parti libéral ne lutte pas seulement contre les conservateurs, mais aussi contre 12 ans de pouvoir. À chaque annonce, les autres partis ont beau jeu de demander pourquoi les libéraux ne l'ont pas fait avant. Ils sont usés, et ça, c'est dur à combattre.» Selon lui, ce n'est pas tant les conservateurs que Paul Martin a sous-estimé, mais les 58 % de gens qui affirment souhaiter du changement à la tête de l'État. «Dès que les conservateurs sont devenus crédibles, ils ont profité de ce vent favorable», dit-il.

Autre facteur différent cette année, comparativement à 2004, c'est la tenue d'une deuxième série de débats des chefs, qui auront lieu lundi et mardi prochains, à Montréal. En 2004, la montée des conservateurs avait eu lieu après les débats. À quel point ces affrontements peseront-ils dans la balance? «C'est impossible à prévoir, mais ce sera très important parce que ces débats seront plus suivis que les premiers», estime Kenneth McRoberts.

La pression sera énorme sur les épaules de Harper, puisque les débats pourraient cristalliser sa montée autant que le faire couler. Dans l'avion du chef conservateur, on est tout de même confiant. «La formule ne permet pas d'échanges directs, ce qui tend à avantager la personne qui est sous pression. Martin la première fois, et Harper maintenant», dit-on dans son entourage. Reste qu'aucun parti ne peut encore crier victoire, précise les spécialistes, ce qui promet une fin de campagne passionnante et intense.

Le Devoir



Traduction

Un certificat ou un diplôme en traduction peut vous donner accès à une profession langagière en pleine expansion.

Pour en savoir davantage venez assister à notre prochaine séance d'information le 17 janvier à 18 h.

Pour de plus amples renseignements : (514) 398-1484

Programme intensif d'anglais – hiver '06

- Mène au Certificat de compétence en anglais de l'Université McGill
- Début des cours : 16 janvier (9 semaines)
- Niveaux : débutant à avancé
- Cinq heures par jour, du lundi au vendredi, incluant des sorties culturelles.

Inscriptions en cours : (514) 398-3069

• PERSPECTIVES •



Jean Dion

Belle invention que la toile

I est loin d'être aussi agréable de consulter les sites internet — oui, «internet» se met au pluriel, c'est une nouvelle règle* que j'ai inventée mercredi soir vers 21h14, et non, «internet» ne prend pas de majuscule, tout comme vous ne regardez pas la Télévision ni n'écoutez la Radio ni ne lisez le Journal ni ne vous adonnez à la Télépathie —, de consulter les sites internet, donc, des formations fédérales politiques que ceux ayant pour thème le football professionnel américain. Surtout en janvier, alors que l'on entre dans l'épais des choses, comme dirait un chef de parti pancanadien s'il avait lui-même traduit son allocution. Il ne serait d'ailleurs pas une mauvaise idée qu'au lieu des sempiternels sondages qui ne sont que des photos d'un moment déjà passé, l'on présente des pronostics de preneurs aux livres, qui constituent un grand long métrage à suspense d'un temps glorieux en devenir (c'est de la poésie urbaine). Mettons, par exemple, les conservateurs par 4. Loto-Québec pourrait nous organiser ça et filer avec le moton quand le Québec sera souverain, ainsi que le veut une théorie à la mode.

(* Outre son statut de composante essentielle d'un coffre à crayons, la règle est un concept flou à souhait extrêmement utile en politique. Vous n'avez qu'à dire «il y a des règles», et l'histoire finit là. Par exemple, lorsque Paul Martin, au sujet des agissements de l'occulte Option Canada, déclare: «Oui, absolument, je vais toujours insister pour que

les règles soient suivies, mais personne ne va m'empêcher de défendre l'unité de mon pays», vous vous dites dans votre xiphophore intérieur que, d'une part, il ne précise pas quelles sont les règles en question et, de l'autre côté, ce «mais» donne à laisser

sous-entendre à demi-mots à peine couverts sous l'anonymat que les règles, au fond, on en a peu ou prou à cirer. On sait du reste depuis l'invention de la commandite, au dernier millénaire, qu'il est particulièrement ardu de faire respecter les règles lorsqu'on n'est pas au courant qu'elles se font, comment dire pour rester poli, manquer de respect. On notera par ailleurs que, dans la même dépêche, il est raconté que Paul Martin a indiqué qu'il dirigeait «un gouvernement imputable», ce qui bien sûr n'a aucun sens au sens de la langue française, mais on n'en est pas à une drôlerie près, surtout depuis que, lors du débat des chefs, Paul Martin a parlé des personnes qui se trouvaient dans l'obligation de subir un «remplacement de joint». Ici, vous pouvez faire la blague qui vous chante, mais je vous préviens, elle manquera cruellement d'originalité si elle fait quelque référence que ce soit à de la drogue illégale.)

Donc, disions-nous avant que de nous égarer en palabres, les pages web des fédéraux manquent un peu d'oumpf. A les lire, le parti auteur est tellement fabuleusement matière à décoller la tapisserie de perfection et les adversaires sont tous à ce point pourris que le lecteur lectrice a du mal nécessaire à s'empêcher à deux mains de songer à part lui elle: «Hum, je suis assez poisson poissonne de nature, mais je me demande si tout ce qui est mentionné là-dedans est bel et bien vrai, ou si on n'est pas à ce moment ici en train de me prendre pour un une attaché-attachée-case en cuirette marron avec double fond.» Vous dire, cela rappelle un débat des chefs sans échanges directs. A la longue, l'endormitoire gagne le surfur.

A part ça, voyez un peu comment les choses se passent au juste. Ces dernières heures, le site du Parti libéral mettait en vedette l'éducation. Celui du Parti conservateur, les garderies. Celui du NDP, la santé. Toutes choses, comme vous l'auriez remarqué si vous n'étiez pas toujours en train d'essayer de ne pas en entendre parler, qui relèvent du provincial, ainsi qu'on l'a noté dans cette chronique pas plus tard que l'autre fois. En plus, comme si l'étincelle n'avait pas déjà fait déborder l'anguille dans la botte de foin, que trouvait-on hier à la une du site du Bloc québécois? Une photo d'un gigantesque drapeau du Canada. Je vous le dis comme je l'ai toujours pensé, il y en a qui se mêlent des affaires qui ne les regardent pas, sauf peut-être d'un œil torve.

En plus, vous allez me dire un truc. On sait qu'il faut dire «personnes handicapées» parce que... parce que, bon. Mais alors, pourquoi ne dit-on pas «personnes aînées». Et puis, pourquoi dit-on des «jeunes» et pas des «vieux»? Je considère qu'il y a là discrimination fondée sur l'anniversaire. Revendiquons, messieurs dames, et exigeons en chœur que les jeunes soient désormais désignés sous le vocable «puînés» ou, mieux encore, «personnes puînées» ou, mieux encore, «corpus individuels benjaminement conçus» (CIBC). Et puis, qu'est-ce que c'est que cette histoire d'«aidants naturels»? Parce qu'il y a des aidants artificiels, I suppose? Et puis, la famille, la famille, je veux bien la famille, mais le concept détruit les personnes individuelles dont la dignité est garantie par la Charte. Des «citoyens de structure nucléaire» (CSN) serait plus indiqué.

Je suis d'ailleurs heureux que vous souleviez la question de la famille, car elle ne l'a pas facile, la famille. On dirait presque qu'elle ne cadre pas dans le cadre. Prenons par exemple un extrait tiré au sort de la presque dernière en date des allocutions de Paul Martin: «[...] visent à ce que toutes les Canadiennes et tous les Canadiens, de même que leur famille, puissent prospérer au sein de l'économie mondiale». Déduction logique irréfutable: les familles des Canadiennes Canadiennes ne sont pas formées de Canadiens Canadiennes!

Stupéfiant, en vérité, comme disait l'électeur puîné accro à l'inhalation de substances (EPAIS) qui voulait remplacer son joint.

C'est même pas vrai que les preneurs aux livres ne s'intéressent pas aux élections fédérales. Pinnacle-sports.com, par exemple, offre une cote de 2 contre 5 pour une victoire libérale et de 12 contre 5 pour une victoire conservatrice, et les libéraux sont favoris pour l'emporter par 12,5 sièges. Mais c'était avant que le PC ne prenne l'avance dans les sondages. Il faut donc s'attendre à ce que la cote change. N'empêche que, si vous voulez mon humble avis, les Patriots vont gagner ce soir. Et les Steelers demain.

jdion@ledevoir.com

Mitterrand Superstar

Dix ans après sa mort, François Mitterrand n'a jamais été aussi populaire

CHRISTIAN RIOUX

Paris — Dans la déprime que traverse aujourd'hui la France, il y a heureusement quelques moments de répit. Quoi de mieux, lorsque le présent est terne, que de se réfugier dans le passé? Heureusement, l'histoire est toujours là, disponible, prête à fournir un prétexte à commémoration. La mort, la naissance, l'élection, la défaite, il y a toujours un chiffre rond qui se cache quelque part.

Même si les socialistes français se déchirent et restent pratiquement muets face à la crise européenne et devant celle des banlieues, cela n'empêchera pas la gauche de se rassembler demain, le temps de souligner le dixième anniversaire de la mort de François Mitterrand. A Jarnac, ville natale du président socialiste, on déposera la traditionnelle gerbe de fleurs. Tout le gratin socialiste y sera pour l'inauguration de sa maison natale transformée en musée, une initiative paradoxalement due à l'ancien premier ministre de droite Jean-Pierre Raffarin, qui fut aussi président de la région.

On y verra le cercle des inconditionnels (dont Pierre Bergé, Hubert Védrine, Jack Lang et Pierre Joxe), comme celui de ceux qui se sont donnés un «droit d'inventaire» (Edith Cresson, Laurent Fabius, Lionel Jospin et quelques autres). On comptera surtout les absences remarquables du vieil ennemi et ancien premier ministre Michel Rocard et des deux «présidentiables», Ségolène Royal et Dominique Strauss-Kahn.

A Paris, la photo de François Mitterrand recouvre déjà la façade du siège du Parti socialiste, rue de Solferino, où une journée porte ouverte permettra de visiter le bureau de l'ancien président. La mairie (socialiste) propose une tournée des lieux associés à l'ancien président (Louvre, Grande Bibliothèque, rue de Bièvre, etc.). Le maire, Bertrand Delanoë, a même évoqué une éventuelle entrée... au Panthéon! Mais pas tout de suite.

La gauche française est loin de s'entendre sur l'héritage de celui qui a gouverné le pays pendant 14 ans

Ce regain de popularité frappe d'autant plus que François Mitterrand avait quitté la scène politique dans une atmosphère de scandales et de révélations sur son passé vichyste. Les historiens sont donc pratiquement tombés de leur chaise en apprenant que, selon un sondage CSA réalisé pour le quotidien *Libération*, 35 % des Français estiment que François Mitterrand fut le meilleur président de la V^e République devant De Gaulle (30 %).

Douce revanche ou simple fiction statistique? Voilà que celui que les Français appelaient familièrement «Tonton» bat pour la première fois son ennemi de toujours, libérateur de 1945, père de l'indépendance algérienne et fondateur la France moderne.

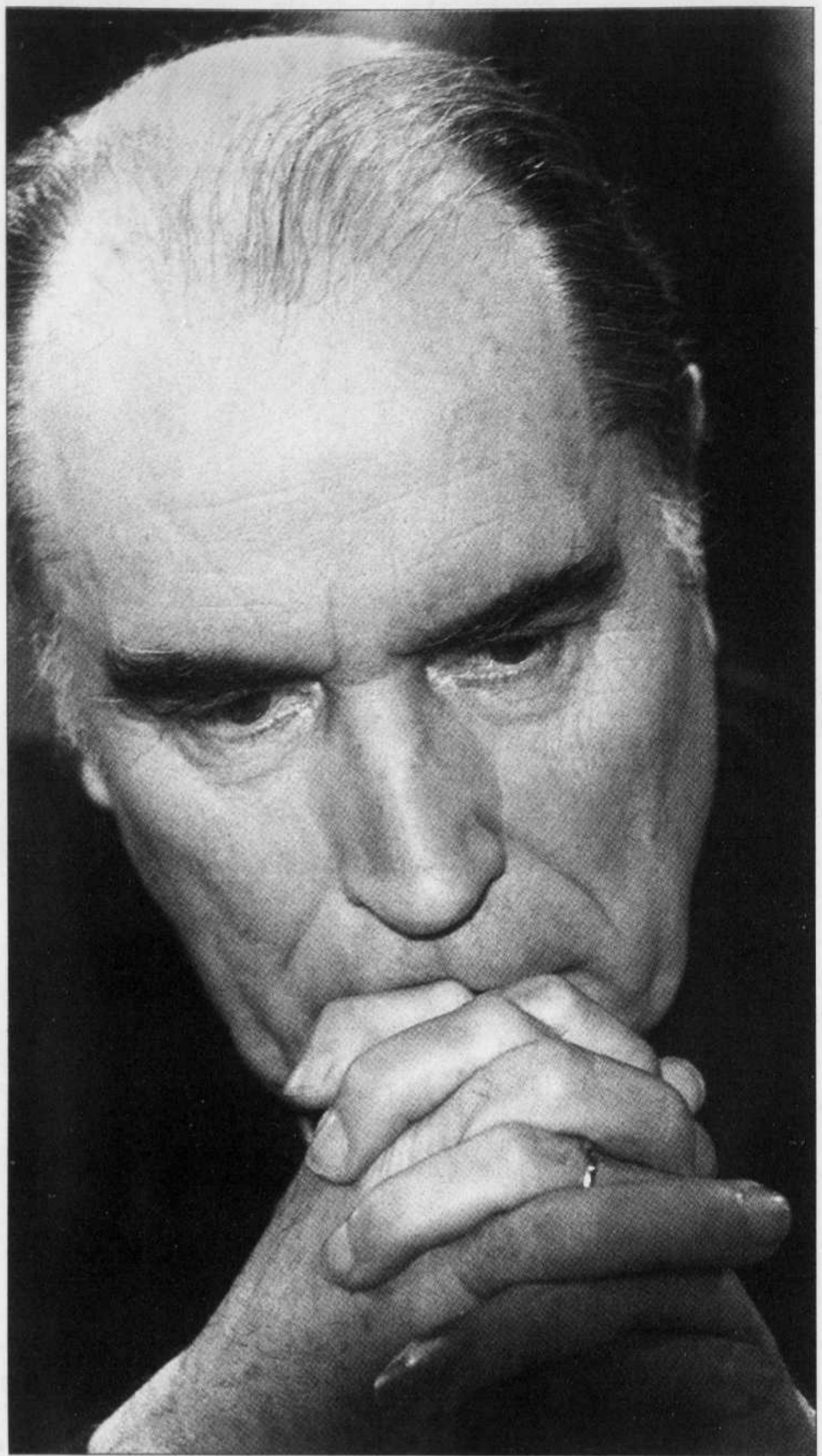
Notoriété

Tous ne sont pas de cet avis. «Le présent est perçu comme une menace. La mondialisation fait peur. Alors les Français se réfugient dans la nostalgie du passé», a déclaré Brice Teinturier, directeur du département politique et opinion de la société TNS Sofres. «Au tribunal de l'histoire, le général De Gaulle le [Mitterrand] domine toujours», écrit le directeur de l'hebdomadaire *Le Point*, Franz-Olivier Giesbert. Les censeurs postmortuaires n'y pourront rien changer. A moins de se résigner à ce que passivisme et nombrilisme soient désormais les deux mamelles de la France.»

Interviewé cette semaine sur TV5 Monde, l'ancien secrétaire et fidèle de Mitterrand Jacques Attali a dit ne voir dans ce sondage qu'une mesure de la notoriété et non pas une évaluation réelle de la place de chacun dans l'histoire. «Plus on en parle, plus un ancien président est populaire», dit-il. A moins que ces enquêtes mesurent surtout le discrédit de l'actuel président Jacques Chirac, que le caricaturiste du *Monde*, Plantu, représente dépitée à côté d'un Mitterrand joyeux déguisé en jeune rappeur des banlieues.

Succès étonnant, le livre de Jacques Attali, *C'était Mitterrand* (Fayard), s'est vendu à 145 000 exemplaires. Il s'en est écoulé 1200 dans la seule journée du 27 décembre. L'auteur voit dans cet engouement «un regret de cette période où la France était plus puissante qu'aujourd'hui, où elle s'aimait davantage. [...] En ce sens, Mitterrand était le dernier monarque, le dernier roi de France.»

Les librairies regorgent des traditionnelles ha-



Portrait de François Mitterrand, candidat socialiste à l'élection présidentielle, pris le 16 mars 1981 à Paris, lors de l'émission télévisée *Cartes sur Table*, sur Antenne 2.

giographies comme *François Mitterrand, un destin, un destin et Pourquoi Mitterrand?*, des anciens ministres Hubert Védrine et Pierre Joxe. Un original a même eu l'idée de psychanalyser l'ancien président (*Rendez-vous, la psychanalyse de François Mitterrand*, Ali Maqoudi). Mais personne ne bat la très médiatique fille naturelle de Mitterrand, Mazarine Pinget, qui est sur tous les écrans avec son livre *Bouche cousue* (Julliard) et un documentaire, *Le Secret*.

Souvenirs

Chez les socialistes, chacun y va de ses souvenirs personnels. Pourtant, malgré cette apparente unanimité, la gauche est loin de s'entendre sur l'héritage de celui qui a gouverné le pays pendant 14 ans. Quelques sujets seulement semblent faire l'unanimité. D'abord, l'élection de 1981 fut assurément historique en ce qu'elle prouvait que la France n'était pas une douce autocratie et qu'elle pouvait connaître l'alternance comme les autres démocraties modernes. Ensuite, l'abolition de la peine de mort est certainement la réforme de Mitterrand la plus largement acceptée, au point où son successeur vient de proposer de l'inscrire dans la constitution. La décision de s'engager dans la création de l'euro n'est plus vraiment contestée non plus.

Pour le reste, l'unanimité est loin de régner

et chacun apprête le défunt à la sauce du jour. A la gauche du Parti socialiste (PS), Henri Emmanuelli raconte que lors d'une conversation sur l'Europe, Mitterrand lui aurait confié: «Ma génération s'est occupée du contenant, à vous de vous occuper du contenu». Ça tombe bien, l'homme a quelques idées là-dessus. L'ancien premier ministre Laurent Fabius, qui a voté non et flirté avec l'extrême-gauche pendant le référendum constitutionnel européen, rappelle comment Mitterrand a rassemblé la gauche en faisant alliance avec les communistes. Le centriste Dominique Strauss-Kahn, partisan du oui au référendum, souligne que «Mitterrand aurait évidemment voté oui».

Certains échecs

Au chapitre des échecs, il est difficile d'oublier les dizaines de sociétés nationalisées en 1981 et qui ont toutes été privatisées depuis. On se demande aussi par quel mécanisme mental un ministre des Finances a pu soudainement augmenter de 27 % le budget en 1981. L'affaire précipita le pays dans une des pires crises de son histoire et provoqua la dévaluation du franc. Difficile aussi d'oublier les 2,3 millions de chômeurs qu'a laissés le président. A partir de 1983, François Mitterrand se résolut finalement à une politique économique plus pragmatique. «Vous verrez, le mérite des socialistes sera de nous débarrasser du socialisme», avait prédit le sociologue Alain Touraine. Chose certaine, après le départ de Mitterrand, la France s'était beaucoup modernisée et était devenue plus libérale, dans sa pensée et ses institutions.

Dix ans après sa mort, la plupart des observateurs s'intéressent plus à l'homme qu'à son bilan. Le temps semble jouer en sa faveur. Ainsi, il paraît aujourd'hui entendu que Mitterrand a bien été vichyste, mais qu'il a aussi été résistant. Bref, que, contrairement à De Gaulle, il fut un Français moyen pendant la guerre. C'est peut-être un des secrets de l'affection que le peuple lui porte.

Par certains aspects, la France a aussi la nostalgie de la théâtralisation dont ce «souverain romanesque» (selon l'expression du politologue Alain Duhamel) a entouré son règne. A la fin de sa vie, ne disait-il pas: «Je suis le dernier des grands présidents... Enfin, je veux dire le dernier dans la lignée de De Gaulle. Après moi, il n'y en aura plus d'autres en France. A cause de l'Europe... A cause de la mondialisation... A cause de l'évolution nécessaire des institutions?»

Dans une déclaration au magazine populaire *VSD*, son fils Jean-Christophe (mis en examen dans une affaire de trafic d'armes vers l'Angola) a probablement résumé ce que pense une partie des Français: «Au secours, reviens! Ils sont tous fous!», s'est-il écrié. Le cri n'exprime pas tant le regret des années Mitterrand qu'un certain désespoir face à la situation présente.

Correspondant du Devoir à Paris



Le président François Mitterrand (à droite) s'entretient avec le journaliste de la Cinq Jean-Pierre Elkabbach, avant de répondre à ses questions, le 10 novembre 1991, dans son appartement privé du Palais de l'Élysée.

♦ PERSPECTIVES ♦



Les syndiqués des centres de la petite enfance et de la fonction publique ont manifesté en décembre contre l'adoption d'une loi spéciale.

Un décret qui a des dents

Survivre à une loi d'exception

Le choc créé par l'adoption de la loi 142 maintenant passé, les centrales syndicales concoctent une riposte

Après une fin de décembre perturbée par la chute brutale d'une loi spéciale, quelles seront les résolutions syndicales pour la nouvelle année qui s'amorce? Panser les plaies béantes laissées par la loi 142. S'entourer d'une armada de juristes pour trouver les failles de cette législation. Manifester dans un cadre légal une colère mal retenue. Et tenter l'impossible: un retour au travail ordinaire dans un climat avarié.

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD

Le professeur Michel Grant l'avoue d'emblée, sans la moindre pointe de retenue: «Je me suis trompé. Mes prédictions n'étaient pas bonnes. Jamais je n'aurais cru que ça se terminerait par une loi spéciale.»

Spécialiste des relations de travail à l'Université du Québec à Montréal (UQAM), le professeur au département d'organisation et de ressources humaines en a pourtant vu d'autres, et possède la mémoire de quelques autres de ces lois d'exception que les gouvernements — toutes allégeances confondues — ont dû laisser tomber dans le passé pour forcer un règlement des conditions de travail.

«Moi, je me suis peut-être trompé comme analyste, mais les syndicats, eux, ont été trompés», ajoute-t-il. «Tout le monde sait qu'un premier ministre garde cette possibilité dans sa manche, mais ça prend un climat infernal pour qu'il l'utilise. Le contexte social ne justifiait pas qu'il sorte cet atout comme ça.»

Avant le courroux syndical, c'est d'ailleurs la surprise qui a teinté les premières réactions, après ce 14 décembre marquant l'avènement de la loi 142, «concernant les conditions de travail dans le secteur public». En un coup de baguette législative, et invoquant le «sens de la responsabilité», le premier ministre Jean Charest a fait glisser 500 000 employés du secteur public dans le sillon de ce décret, qui reconduisait la convention collective jusqu'en mars 2010 — un record de longévité — et fixe à 8 % la hausse salariale entre 2006 et 2010, les deux premières années du contrat étant marquées par le gel des salaires.

Organiser la résistance

Une fois le choc passé, les centrales syndicales ont riposté en égrenant un chapelet d'épithètes, toutes marquées du fer de la dénonciation. «La loi spéciale ne règle rien», écrivaient les chefs syndicaux des six plus imposantes organisations syndicales le 22 décembre, dans une déclaration commune visant à repousser le décret. «Elle nous a été imposée, rentrée dans la gorge, sans que nous ayons quoi que ce soit à dire», ajoutaient les têtes dirigeantes de la CSN (Confédération des syndicats nationaux), de la FTQ (Fédération des travailleurs du Québec), de la CSQ (Centrale des syndicats du Québec), de la FIIQ (Fédération des infirmières et infirmiers du Québec), du SFPQ (Syndicat de la fonction publique du Québec) et du SPGQ



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le froid n'a pas les syndiqués de manifester.

(Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec).

En conférence de presse cette semaine, le président de la CSQ, Réjean Parent, a promis que son organisation allait tout mettre en œuvre pour résister à cette loi spéciale, ajoutant du même souffle que les actions entreprises devraient toutefois respecter des balises légales. Car la loi 142, qui s'inspire d'une autre loi d'exception issue des années 1980 — la loi 160 —, n'est pas tendre à l'endroit des récalcitrants qui oseraient quitter les balises et mettre le pied dans la ronde des moyens de pression illégaux.

Les pénalités financières sont telles qu'on peut affirmer sans grand risque d'erreur qu'aucune centrale syndicale n'a les reins assez solides pour les assumer sans verser dans la faillite: 100 \$ à 500 \$ par individu par jour de grève, 7000 \$ à 35 000 \$ pour le dirigeant ou le représentant d'un groupe syndical et, enfin, 25 000 \$ à 125 000 \$ pour le syndicat lui-même.

Certains syndiqués se sont déjà frottés à l'acidité de ce type de pénalités: les quelque 46 000 infirmières membres de la FIIQ en 1999 se souviennent certainement de cet été pénible, où quelques centaines d'heures de grève illégale destinées à percer une négociation ardue avec le gouvernement de Lucien Bouchard s'étaient soldées par l'imposition d'un combiné législatif douloureux. Le mariage des lois 160 et 72 a en effet forcé individus, représentants syndicaux et centrales à verser plusieurs millions de dollars de pénalités, qu'une cotisation spéciale soutirée des employés a permis d'éponger.

Climat de travail gangrené

«Nos organisations syndicales vont résister et se battre contre cette loi afin de retrouver le droit à la libre négociation», concluaient les chefs syndicaux dans leur déclaration du 22 décembre. Mais «la loi 142 a des dents de requin très acérées», résumait fort bien, cette semaine, Réjean Parent, illustrant tant l'exaspération devant le coup de force que l'impuissance dans la revanche.

Outre la riposte politique probable des 500 000 électeurs concernés — «plus leurs conjoints respectifs et leur entourage», note Michel Grant — lors des prochaines élections provinciales, les répercussions les plus tangibles ne rimeront sans doute pas avec grève illégale et perturbations au sein des institutions, qu'il s'agisse d'établissements scolaires ou hospitaliers. «Je crains beaucoup plus pour le climat de travail», note M. Grant. «La loi dont je voudrais le moins pour le retour de janvier, c'est gestionnaire en santé et en éducation. Et honnêtement, de quoi peut vraiment se plaindre un gestionnaire d'hôpital? Plusieurs ont carrément dit qu'ils n'avaient même pas senti qu'il y avait des moyens de pression entre leurs murs! Mais ce sont quand même eux qui devront vivre avec des employés en colère.»

Prises entre l'arbre et l'écorce, les administrations locales n'ont jamais milité haut et fort pour l'imposition des conditions de travail, sa-

chant fort bien qu'elles porteraient ensuite l'odieuse de recoller les pots cassés, entre deux civières et deux pupitres. «Les employés ne font pas la moue à la présidente du Conseil du trésor, mais au patron qu'ils croisent tous les jours au boulot!», ajoute le professeur de l'UQAM.

Sans verser du côté des actions illégales, qui les entraîneraient tout droit dans le pétrin, les organisations syndicales auront peut-être tout intérêt à maintenir ce puissant inconfort généré par une négociation terminée en queue de poisson. Lors de sa conférence de presse bilan, quelques jours avant la nouvelle année, la présidente de la CSN, Claudette Carboneau, a d'ailleurs annoncé des «actions de visibilité pour rappeler à la mémoire collective les méfaits du gouvernement libéral». Mais on peine à imaginer des actions percutantes dans le giron plutôt étouffant du décret...

« Tout le monde sait qu'un premier ministre garde cette possibilité dans sa manche, mais ça prend un climat infernal pour qu'il l'utilise »

Toutes les grandes centrales devront faire le point au cours du mois de janvier, tant pour prendre acte du vote recueilli dans les unités qui doivent se prononcer sur les ententes de principe négociées à l'arraché que pour peaufiner les grands principes d'un plan d'action destiné à réagir à la loi spéciale.

Retour au travail sans altérations

Le président de la CSQ a beau avoir «donné la commande» à son contentieux d'examiner tous les recours juridiques possibles, notamment du côté de l'ONU et du Bureau international du travail, plusieurs croient que ces démarches ne réussiront pas à anéantir l'essence de la loi 142, qui empêche à toutes fins pratiques toute reprise possible des échanges — et des moyens de pression — avant le printemps 2010, au moment où s'éteindront les conventions collectives de tous les groupes.

Un mince article de la loi 142 retient d'ailleurs l'attention de plusieurs des avocats des centrales, car il pourrait limiter la portée de la réplique beaucoup plus qu'on ne serait porté à le croire: l'article 23 de la loi d'exception commande en effet aux salariés d'«accomplir tous les devoirs attachés à [leurs] fonctions, conformément aux conditions de travail qui [leur] sont applicables, sans arrêt, valetissement, diminution ou altération de [leurs] activités normales.»

Le mot «altération», qui ne serait, semble-t-il, jamais apparu dans une loi spéciale du genre, pourrait englober la moindre modification dans le cours normal des choses, du port d'un chandail de couleur barbouillé d'un slogan jusqu'à la perturbation de l'entrée des élèves dans une école en raison d'une activité de piquetage, même organisée en dehors des heures de travail.

Immobilisées dans l'action par un carcan légal et surtout par le simple fait qu'avec une convention collective viable jusqu'en 2010 le Code du travail empêche tout arrêt de travail, c'est donc vers les tribunaux d'arbitrage que se tourneront employeurs et syndicats locaux pour régler les possibles différends. Mais jusque-là aussi le décret est venu mettre son nez.

«Le gouvernement a placé dans son décret le principe du «qui perd paie» pour les tribunaux d'arbitrage», note Michel Grant. Soucieux de limiter le recours «abusif» à cette instance, l'État a donc réussi à placer là aussi des grains de sable un peu partout dans l'engrenage. Reste à voir à quel moment la machine déraillera...

Le Devoir



Michel David

Les risques du métier

Un des nombreux avantages que comporte le métier de chroniqueur politique est qu'on oublie facilement ses erreurs d'appréciation, alors qu'aucun reproche n'est épargné à ceux qui font de la politique. En ce début d'année, ce n'est donc que justice d'effectuer un petit retour en arrière, même si cela peut être gênant.

A pareille date l'an dernier, j'écrivais dans cette même page: «Il serait étonnant que 2005 soit l'année des grands bouleversements, que ce soit à Ottawa ou au PQ.» Evidemment, j'avais pris la précaution d'ajouter que les choses pourraient tourner autrement, mais cela demeure tout de même embarrassant, bien qu'excellent pour la modestie.

Il y a 12 mois, je prévoyais que ni le premier ministre Martin, ni les partis d'opposition n'oseraient prendre l'initiative de précipiter la tenue d'élections qui donneraient sensiblement les mêmes résultats que celles de juin 2004. N'eût été de cette trahison de Belinda Stronach, j'aurais même eu tort six mois plus tôt.

Tout au long de l'année, M. Martin a cependant été à la hauteur de mes faibles attentes, si ce n'est que sa capacité de transiger avec ses principes s'est révélée encore plus grande que prévu. Alors que son arrivée devait marquer une rupture avec l'ère Chrétien, il est simplement devenu un clone mou de son prédécesseur.

J'avais également sous-estimé la remarquable capacité de renouvellement du PLC. On connaissait déjà le potentiel d'ineptie de Jean Lapierre et Pierre Pettigrew, mais il faut reconnaître que les libéraux ont recruté en Marc Garneau un gaffeur de premier ordre. Sa comparaison entre la souveraineté du Québec et l'entrée des Américains à Bagdad était une véritable trouvaille. Un chroniqueur ne peut que prier le ciel qu'il soit élu.

La performance de Stephen Harper depuis le début de la campagne est d'autant plus impressionnante que rien ne la laissait soupçonner. Je peux au moins me consoler à l'idée de ne pas avoir été le seul à désespérer de lui. Durant pratiquement toute l'année, M. Pettigrew aurait pu qualifier le chef conservateur de loser sans que personne ne trouve à redire.

Tout peut encore basculer d'ici le 23 janvier, comme cela s'est produit en 2004, mais le mot «bouleversement» ne serait certainement pas trop fort pour qualifier l'élection d'un gouvernement conservateur, même minoritaire, après 12 ans de règne libéral. Paul Martin irait rejoindre les Joe Clark, John Turner et autres Kim Campbell au palmarès des plus grands «flops» des annales politiques canadiennes.

Je reproche parfois à Jean Charest de répéter les mêmes erreurs, mais je n'ai pas fait mieux en ce qui concerne le PQ, dont la capacité de se tirer dans le pied ne cesse de me déconcerter. Il est vrai qu'il semble se surpasser d'une fois à l'autre.

Au début de 2005, j'étais convaincu que Bernard Landry survivrait sans trop de mal au vote de confiance du congrès de juin. Et si jamais il jugeait ses appuis insuffisants, Gilles Duceppe m'apparaissait être son successeur désigné. Encore là, j'avais tout faux.

Même avec le recul, je n'arrive toujours pas à m'expliquer qu'un parti qui mène par 20 points dans les sondages, sans que l'adversaire ne montre le moindre signe de récupération, montre la porte à son chef au risque de saboter une conjoncture exceptionnellement favorable. Malgré ses défauts, André Boisclair était le premier à dire que M. Landry était l'homme de la situation, avant de lui conseiller, quelques semaines plus tard, de ne rien changer à ses projets de retraite.

Après l'affaire des subventions aux écoles juives et le cafoillage du CHUM, j'en étais arrivé à la conclusion que les jours de Jean Charest étaient comptés. Le camp fédéraliste ne pourrait tout simplement pas prendre le risque qu'une défaite libérale quasi certaine pave la voie à un référendum que les souverainistes auraient de grandes chances de gagner. Tôt ou tard, dans l'intérêt du pays, on finirait par convaincre M. Charest de céder sa place à Philippe Couillard.

L'entrée en scène d'André Boisclair est cependant venu brouiller les cartes. Depuis qu'il a été élu chef du PQ, il n'a pas été très convaincant, pour dire le moins. Le manque d'à-propos de ses interventions et ses étranges déclarations de fin d'année ont semé un doute sur son jugement politique, y compris au sein du caucus péquiste.

Il se passe des choses assez étranges au PQ ces jours-ci. Il n'y a rien de scandaleux à ce que le parti verse un salaire à M. Boisclair, en attendant le jour où il se décidera à faire sa rentrée à l'Assemblée nationale, mais pourquoi avoir tenté de faire croire que Jacques Parizeau avait eu droit au même traitement en 1988? L'apparente oisiveté du nouveau chef commencerait-elle à créer des remous chez les militants?

Dans une entrevue au *Globe and Mail*, le premier ministre Charest a présenté M. Boisclair comme un atout pour lui. Il est vrai qu'à partir du moment où il est apparu comme le successeur probable de M. Landry, le grenouillage a cessé instantanément au PLQ.

Il est un peu tôt pour conclure de façon définitive, mais tout indique que le premier ministre aura au moins droit à un sursis. Il y a là un juste retour des choses: s'il y en a un qui n'a jamais commis l'erreur de sous-estimer le potentiel d'autodestruction du PQ, c'est bien M. Charest. Je devrais prendre exemple.

2006 révélera peut-être que le PQ a commis la plus grosse erreur de son histoire au congrès de juin. Ou encore que je me suis fourvoyé encore une fois. Ce merveilleux métier comporte tout de même certains risques.

mdavid@ledevoir.com



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

André Boisclair lors de la course à la direction du PQ.

É D I T O R I A L

Israël sans Sharon

Israël tout entier est plongé dans l'incertitude depuis qu'Ariel Sharon a été frappé d'une nouvelle hémorragie cérébrale. D'ores et déjà, il est acquis que le premier ministre israélien ne pourra plus être un acteur déterminant de la politique de son pays et de la région. La poursuite du processus de paix qu'il avait engagé est désormais plus qu'incertaine.

Il est des leaders politiques dont la disparition vient bousculer l'échiquier politique. Ce fut le cas avec la mort d'Arafat survenue il y a tout juste 14 mois. Son successeur à la tête de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, n'a pas su exercer le leadership attendu tant auprès des Palestiniens que face à Israël et au premier ministre Sharon. De la même manière, tous se demandent aujourd'hui qui pourra prendre la relève du premier ministre israélien à la tête de son parti en prévision des élections du 28 mars prochain.

La popularité dont jouissait Sharon était exceptionnelle compte tenu de l'éclatement de la scène politique dans ce pays. On le classe parmi les grands premiers ministres d'Israël, aux côtés notamment d'Yitzhak Rabin et du grand Ben Gourion qui fut, il y a 60 ans, le premier à diriger les destinées de ce pays. D'autres le comparent au général de Gaulle, faisant un parallèle entre la façon dont ce dernier extirpa la France du bourbier algérien et le retrait d'Israël de la bande de Gaza l'an dernier.

Ariel Sharon n'était pas homme à se laisser conduire par les événements, autant comme militaire que comme politicien. Il avait sa vision des choses qu'il imposait envers et contre tous, d'où son surnom de «bulldozer». Sa carrière militaire abonde de gestes audacieux accomplis très souvent à l'encontre de la volonté de ses chefs. Il était mu par une volonté inébranlable. Il ne répugnait à aucune provocation, à aucune violence pour assurer la sécurité de son pays.

Son retour en politique en 2000, qu'il amorça par une visite dramatique au mont du Temple, fut reçu comme une provocation par les Palestiniens qui engagèrent alors une nouvelle Intifada. Sharon était pour eux l'homme par qui le malheur arrive. Ils avaient toujours frais à leur mémoire l'invasion du Liban par l'armée israélienne en 1982, laquelle devait conduire au massacre des camps de réfugiés de Sabra et Chatila. Ils se rappelaient l'occupation de leur territoire par une armée chargée de faire place à de nouvelles colonies de peuplement en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. Ils ne voyaient pas comment cet homme, devenu premier ministre en 2001, pourrait s'engager dans un réel processus de paix.

Aux Palestiniens comme aux Israéliens, Ariel Sharon causa une véritable surprise en initiant un processus de paix. Mais ce devait être «son» processus de paix, un processus unilatéral. Le retrait de Gaza fut son idée et son projet. L'Autorité palestinienne, tout comme l'allié américain, n'eurent d'autre choix que de composer avec la volonté de Sharon. Homme d'action, il a toujours cherché à garder la maîtrise du jeu.

Ce processus de paix à l'unilatérale fut perçu comme une métamorphose de la pensée d'Ariel Sharon. Il abandonnait le dogme du grand Israël, mais la recherche de la sécurité des Israéliens demeurait néanmoins toujours aussi obsessionnelle chez lui. Jamais il ne fit de compromis, comme le montre l'érection du mur de sécurité le long de la frontière suivant une ligne qu'il avait déterminée. Pragmatique, il avait par contre reconnu que l'occupation du territoire palestinien ne pouvait perdurer et que les Palestiniens auraient leur État. Ses compatriotes le suivirent sur cette voie car ils étaient persuadés qu'il ne sacrifierait pas leur sécurité.

Ariel Sharon avait compris que la route vers la paix passe par des concessions aux Palestiniens. Celles qu'il avait faites étaient certes minimales, mais étaient annonciatrices de progrès. L'une des nombreuses questions qui se posent aujourd'hui a trait à la poursuite de ce processus dont seul Ariel Sharon connaissait les étapes suivantes, qui, vraisemblablement, comportaient le démantèlement d'autres colonies, en Cisjordanie cette fois. Toutefois, ce n'est qu'après les prochaines élections qu'il se serait engagé dans cette voie, s'étant assuré d'abord de l'appui d'une majorité d'Israéliens.

Sans leader charismatique pour remplacer Sharon à la tête de Kadima, le parti de centre-droit qu'il venait de fonder, celui-ci ne pourra sortir de la prochaine élection avec suffisamment de voix pour former le prochain gouvernement. Aucun parti, même le Likoud de Benjamin Nétanyahou, ne pourra obtenir de majorité convaincante. L'incertitude qui prévaut aujourd'hui pourrait se transformer en instabilité. Le prochain gouvernement, s'il n'osera pas revenir sur le retrait de Gaza, pourrait alors n'avoir comme seule préoccupation la sécurité. Ce serait une rupture regrettable avec les années Sharon.

bdescoteaux@ledevoir.ca

Manon Cornéliier

La trêve du temps des Fêtes a finalement servi peut-être plus qu'on ne le croit à décanter les promesses et les messages offerts par les partis fédéraux juste avant Noël. C'est ce que pense Nik Nanos, de SES Research, et ce qui pourrait expliquer le mouvement soudain dans les sondages, rapporte Susan Delacourt dans le *Toronto Star*.

Andrew Coyne, du *National Post*, avance une hypothèse légèrement différente pour expliquer l'élan pris par les conservateurs et qu'on illustre de nombreuses enquêtes d'opinion cette semaine. Selon lui, le chef libéral Paul Martin correspond davantage à ce qu'on appelle un bon «campaigner». Il est affable, capable de passion. Il semble généralement heureux d'être en contact avec les citoyens et de se plier aux mises en scène pour les caméras. Sur ce terrain, le chef conservateur Stephen Harper n'arrive pas à le doubler. «Tant que le public est face à un choix entre deux acteurs — ce que sont les politiciens — il va choisir celui qui offre la meilleure performance.» Mais qu'arrive-t-il quand un des adversaires ignore ces conventions et ne cherche qu'à présenter son programme avec un aura d'honnêteté? Les critères d'évaluation changent et c'est au tour de Paul Martin d'y perdre au change.

Sheila Copps, pour sa part, invite les lecteurs de Sun Media à sentir le vent. S'appuyant sur son expérience, elle raconte qu'il arrive toujours un moment dans une campagne où on peut sentir le succès ou la défaite, et ce, au-delà des sondages. Les indices sont là, sur le terrain. Les salles à moitié vides, des mili-

tants qui semblent se préparer au pire, le langage corporel d'un chef qui trahit son inquiétude. Et, selon elle, Paul Martin en est là et elle invite ses lecteurs à l'observer à la télévision, le volume éteint. «Paul Martin a l'air d'un homme qui a été frappé par un poids lourd.» Stephen Harper, en comparaison, «apparaît calme, concentré et premier ministrable», dit-elle. Le vrai signal, cependant, viendra quand certains acteurs clés chercheront à quitter le navire, ce qu'elle affirme être déjà le cas du côté libéral. Elle s'appuie, pour ce faire, sur un site Internet bien connu à Ottawa et qui affirme que Jean Lapierre préparait ses arrières.

Mais la remontée des conservateurs amène certains commentateurs à s'interroger sur la transformation de Stephen Harper. Susan Riley, du *Ottawa Citizen*, et Lawrence Martin, du *Globe and Mail*, évoquent les positions passées de Harper et se demandent si les changements observés dans ses manières, ses politiques et sa rhétorique sont sincères et durables. Riley en doute. Martin pense que les électeurs doivent se poser la question suivante: «Cette transformation est-elle réelle ou une ruse?»

Les journalistes ont de toute évidence sorti leur loupe à l'approche de l'échéance électorale. Le *Toronto Star* a déjà commencé à examiner la composition possible d'un éventuel cabinet conservateur. Chroniqueuse au même journal, Carol Goar, elle, s'inquiète plutôt de l'absence dans l'entourage de Martin et Harper de conseillers de calibre. Elle déplore le fait qu'aucun n'ait encore réussi, même Mar-

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSEFAÇON
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information JULES RICHER
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directrice, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE



L E T T R E S

Rappel à l'ordre

Lettre au premier ministre du Québec, Jean Charest

Au seuil d'une nouvelle année, il serait intéressant de s'enquérir de la place que vous accordez à l'environnement dans la société québécoise. Inutile d'investir à brûle-pourpoint votre gouvernement puisque les réformes des CPE et les plus récentes revendications syndicales du secteur public vous ont gardé fort occupé lors des derniers mois. Cependant, il est impératif de garder en vue les promesses électorales, principalement le projet d'étiquetage obligatoire des OGM qui n'a toujours pas vu le jour, ainsi que les nombreuses responsabilités envers l'environnement qui ne semblent pas vous causer de soucis par les temps qui courent.

La tenue de la Conférence sur les changements climatiques à Montréal représentait une occasion rêvée pour le Québec de faire valoir ses bonnes intentions environnementales, mais ce fut plutôt le théâtre de disputes entre le fédéral et le provincial, rifi inadmissible quant à l'importance du succès du protocole de Kyoto. Au nom des citoyens conscients, j'ose espérer que le Québec saura respecter ses engagements d'ici l'échéance fixée à 2012.

Au niveau provincial, le prolongement de l'autoroute 25 entre Montréal et Laval constitue une occasion ratée d'améliorer le réseau de transport en commun, alors que le projet si prometteur de train de banlieue a été repoussé de quelques années.

Même son de cloche ici en Outaouais, alors que l'érection de l'axe McConnell-Laramée va certes apporter une solution aux embouteillages des heures de pointe, mais également porter un coup solide à l'environnement. Ces torts s'articulent autour de la destruction partielle du lac des Fées, puis d'une bonne partie de la ceinture de forêt qui borde la promenade du parc de la Gatineau et dans laquelle les pistes de vélo de montagne et de ski de fond céderont la place à des bretelles de sortie. En sus, une nouvelle autoroute ne peut qu'aggraver le problème d'étalement urbain qui sévit dans la région. M. Charest, chaque fois que le

sol de mon quartier vibre à la suite des dynamitages pour la construction futile d'une nouvelle autoroute, mon intention ferme de ne pas réélire un gouvernement irresponsable en matière d'environnement se stabilise.

Marc Lebel-Racine
Gatineau (Hull), le 3 janvier 2006

Le déplorable prolongement de l'autoroute 25

Lettre au ministre de l'Environnement du Québec, Thomas Mulcair

Je trouve déplorable l'annonce du projet de prolongement de l'autoroute 25 pour relier Montréal et Laval.

Une telle décision, qui encourage le tout-à-l'auto, va à l'encontre des efforts de réduction des gaz à effet de serre qui menacent la survie même de l'écosystème et de toute l'humanité à long terme.

Je m'explique. Ce projet à lui seul ajoutera plusieurs millions de tonnes au bilan québécois des gaz à effet de serre. La construction d'un nouveau pont entrainera le développement immobilier de la couronne nord et l'exode des Montréalais. Ce sont des dizaines de milliers de nouvelles voitures qui se déplaceront dans la région de Montréal (de l'ordre de 150 000 nouveaux déplacements). On peut se demander l'impact de cet afflux sur l'autoroute métropolitaine qui est déjà saturée. On devra donc construire d'autres routes pour décongestionner. À terme, on devra empiler les autoroutes et les stationnements, la ville sera plus polluée et on ira plus loin chercher son bol d'air frais! Heureusement, le pétrole est une ressource limitée et souhaitons-nous d'en manquer avant notre propre extinction!

En résumé, il est illogique et même dangereux pour notre santé et celle de nos enfants que des millions de personnes se déplacent individuellement, deux fois par jour, dans deux tonnes de ferrailles qui polluent 20 fois plus que les transports en commun pour un même nombre de passagers.

Au contraire, il faudrait réduire l'accès à la ville pour augmenter le covoiturage et rentabiliser les

transports en commun. Il faudrait diminuer la circulation automobile pour réduire la pollution et redonner la ville aux marcheurs, aux cyclistes et aux usagers des transports en commun.

Par cette décision, vous anéantissez les efforts de milliers de Québécois qui posent des gestes concrets, qui lavent à l'eau froide, qui recyclent leurs déchets, qui économisent l'énergie, qui marchent, circulent à bicyclette et utilisent les transports en commun.

Est-ce que cette annonce est la première étape de votre fameux plan de lutte aux changements climatiques? Doit-on y voir une mesure «progressiste» dans le sens «d'augmentation» de la pollution automobile? Est-ce cela du développement «durable», est-ce du développement déplorable ou encore simplement du «développement qui fait dur»?

Je comprends que vous ayez attendu la fin de la Conférence de Montréal sur les changements climatiques pour faire votre annonce en catimini à la veille de Noël. C'est pour le moins irresponsable et l'histoire jugera sévèrement cette inconscience de la part d'une personne qui a les responsabilités que vous avez.

Un citoyen vert de colère!

Claude Coulombe
Scientifique, père de famille
et membre de Greenpeace
Montréal, le 29 décembre 2005

La double citoyenneté

À la suite des propos de Marc Garneau, candidat libéral dans Vaudreuil-Soulanges, qui a déclaré qu'il quitterait le Québec advenant le cas de l'indépendance, tout en ajoutant, un peu plus tard, que jamais il n'acceptera de perdre sa citoyenneté canadienne, je lui demande s'il sait que la double citoyenneté existe et qu'on ne perd jamais sa citoyenneté si elle est entretenue?

Ma femme est Française et elle est aussi Canadienne depuis 1985. Elle a les deux nationalités; la française et la canadienne. Marc Garneau divague un peu, comme au temps où on faisait croire aux retraités qu'ils allaient perdre leur pension du Canada... Quelle farce!

Réal Gingras
Outremont, le 5 janvier 2006

REVUE DE PRESSE

La nouvelle donne

La presse



du Canada

tin après 18 mois au pouvoir, à recruter des gens de la trempe de Tom Kent, l'éminente grise de Lester B. Pearson et l'architecte du système de santé, du régime de pension et de l'assistance publique. Ou encore de Derek Burney, ce diplomate de carrière qui a secondé Brian Mulroney durant le débat sur le libre-échange. Goar constate que les chefs ont trop souvent tendance à s'entourer de vieux copains, à choisir des gens qui leur ressemblent ou encore à vouloir récompenser des alliés de longue date. Selon elle, un chef ne devrait jamais s'entourer de «yes men». Et c'est possible d'éviter le piège car le talent, dit-elle, est disponible. «Il s'agit de regarder à l'extérieur du bunker.»

De tous les enjeux soulevés depuis le jour de l'An, la loi et l'ordre sont ceux qui ont vraiment occupé le haut du pavé mais, dans plusieurs journaux, ce fut avant tout pour rappeler que la criminalité est en baisse au Canada, que Toronto est une des villes les moins violentes au pays et que le sursaut de meurtres par arme à feu contredit toutes les autres statistiques. On s'inquiète aussi du caractère improvisé de certaines solutions. La plus contestée est sûrement celle qui consiste à renverser le fardeau de la preuve lors d'une demande de libération sous caution pour un crime commis avec une arme à feu. Si tel était le cas, il ne reviendrait plus à la Couronne de prouver que la personne pose un danger pour la société et doit être gardée sous les verrous, mais à la défense de démontrer que l'accusé n'en pose pas et peut être libéré sous caution. L'idée vient du gouvernement ontarien

et du maire de Toronto, mais Paul Martin l'a reprise à son compte en début de semaine. Le *Toronto Star* a applaudi, notant que cette mesure est utilisée pour d'autres crimes graves, mais tant le *Globe and Mail* que le *National Post* ont rejeté cette solution. «Il y a une différence entre garder des contrevenants dangereux derrière les barreaux et refuser un processus équitable à ceux qui ne sont qu'accusés de crimes violents», écrit le *Post*, qui rappelle que le droit d'être présumé innocent jusqu'à preuve du contraire est un fondement de notre système de justice pénale. Pour le *Globe*, aucun argument solide n'a été mis de l'avant pour justifier un tel changement et la position de Martin lui semble avant tout «une réponse opportuniste» à des fusillades survenues dans une seule ville.

Pour conclure, quelques petites notes intéressantes. Le *Toronto Star* rapporte que dans la région de Toronto, ce sont les libéraux qui comptent, parmi les trois principaux partis, le moins de candidats issus des minorités visibles. Six sont sur les rangs. Les conservateurs et les néo-démocrates, eux, en présentent un nombre égal, soit 10 sur 45. Le *Ottawa Citizen*, de son côté, nous apprend qu'un ancien fonctionnaire, vivant dans le comté d'Ottawa-Sud, a décidé d'accrocher une affiche du Bloc québécois sur le pignon de sa maison. Jim Day n'est pas souverainiste, mais il en a assez, dit-il, d'un Canada qui ne reflète pas la réalité des régions. Il affirme envier les Québécois d'avoir le Bloc, dont il dit aimer le programme et le chef.

mcornellier@ledevoir.com

IDÉES

Protocole de Kyoto

L'Ouest sort gagnant

PHILIPPE BARLA

Professeur et directeur du GREEN

JEAN-THOMAS BERNARD

Professeur

Groupe de recherche en économie de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles (GREEN)

Département d'économie Université Laval

En ratifiant le protocole de Kyoto en 2002, le Canada s'est engagé à réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES) de 6 % par rapport au niveau de 1990 au cours de la période 2008-12. Cela représente une baisse de plus de 30 % par rapport aux émissions prévues pour cette période si rien n'était fait.

Il y a quelques mois, le gouvernement fédéral a dévoilé sa stratégie pour atteindre cet objectif dans un document intitulé «Le Plan vert: un plan pour honorer notre engagement de Kyoto». Plutôt que d'adopter une approche basée sur le principe du pollueur-payeur, le gouvernement a adopté une philosophie qui repose, en grande partie, sur des programmes dont le coût total de 10 milliards de dollars va être payé par l'ensemble des contribuables canadiens.

Le gouvernement justifie ce choix par la nécessité de concilier deux préoccupations majeures: la protection de la position concurrentielle des industries canadiennes et le partage «juste et équitable» des bénéfices et des fardeaux. L'arbitrage que le gouvernement canadien effectue entre ces deux préoccupations conduit-il à un partage raisonnable des bénéfices et des coûts entre les provinces comme il est affirmé dans sa position officielle? Nous apportons une réponse à cette question en analysant l'impact sur les provinces des programmes fédéraux visant à diminuer les GES.

Qui est responsable?

De 596 mégatonnes (MT) en 1990, les émissions canadiennes ont augmenté à 740 MT en 2003. Les grands émetteurs finaux sont responsables de plus de 50 % de la croissance des émissions de GES. Ces grands émetteurs comprennent notamment l'industrie du pétrole, du gaz et de l'électricité thermique.

Le tableau 1 montre la répartition de la croissance totale par province. Bien que l'Alberta ne représente que 10 % de la population canadienne, sa part de la croissance des émissions de GES est de 41,6 %; il en est ainsi parce qu'une part importante de l'augmentation des émissions des grands émetteurs provient de cette province à la suite de l'expansion de la production de pétrole à partir des sables bitumineux et de la production thermique d'électricité (gaz naturel et charbon).

À l'autre extrémité, le Québec est responsable de seulement 5,2 % de l'accroissement des émissions de GES alors que sa population constitue 23,6 % de la population canadienne. La part de la population ontarienne est aussi beaucoup plus élevée que sa part de la croissance des émissions de GES. De plus, il est fort probable que la part des GES provenant de l'Alberta sera encore plus élevée en 2012 compte tenu de la forte croissance attendue de son économie.

Le plan fédéral

Une pièce maîtresse du plan fédéral pour réduire les émissions de GES est le programme pour les grands émetteurs. C'est là que se manifeste le plus



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le gouvernement canadien a mis en place un système de réduction des émissions de gaz à effet de serre qui protège la position concurrentielle des grands émetteurs, donc qui les affecte peu.

explicitement la préoccupation à l'égard de la position concurrentielle des industries canadiennes. Ce programme ne vise pas à réduire les émissions totales des grands émetteurs mais plutôt à diminuer leurs taux d'émission par unité de production. Le système fixe des cibles différentes selon les sources d'émissions mais l'effort de réduction exigé par unité de production est au plus de 12 %.

Comme les industries liées à la production de gaz et de pétrole sont en forte expansion, les émissions totales des grands émetteurs vont s'accroître malgré cette cible. On peut estimer que le gouvernement fédéral prendra à sa charge environ 60 % de la croissance des émissions de GES provenant des grands émetteurs. De plus, ceux-ci ont obtenu que le prix des permis d'émission qu'ils devront éventuellement acheter soit plafonné à 15 \$ la tonne de CO₂. Cela signifie que, si le prix sur le marché devait excéder ce plafond, la différence serait également prise en charge par le gouvernement canadien et reflétée à l'ensemble des contribuables.

Qui paie pour qui?

Nous avons calculé les transferts nets par province qui résultent de ce programme (première colonne du tableau 2). Le transfert net est défini comme le coût des émissions produites par les grands émetteurs d'une province qui sont prises en charge par le fédéral moins ce que les contribuables de cette province paient de ce coût à travers leurs taxes fédérales.

Si le prix sur le marché des permis d'émissions est de 15 \$ par tonne de CO₂, l'Alberta bénéficiera d'un transfert de 481 millions de dollars et la Saskatchewan de 112 millions qui proviendront de l'Ontario (415 millions) et du Québec (179 millions). Si le prix d'une tonne de CO₂ était de 25 \$, soit le niveau actuel sur le marché européen du carbone, le bénéfice retiré par l'Alberta serait encore plus considérable, soit 801 millions. Celui de la Saskatchewan s'élèverait à 187 millions.

Nous avons également alloué par province les

sommes prévues des autres programmes du plan fédéral. Le Fonds pour le climat s'élève à quatre ou cinq milliards de dollars et est destiné à acheter, au coût le plus bas, des crédits attestant la réduction d'émissions. Une partie de ce montant a déjà été pris en compte puisqu'il va servir à l'achat de crédits pour compenser les émissions des grands émetteurs. Nous avons réparti le solde en fonction du potentiel dont dispose chaque province de réduire ses émissions à un coût inférieur ou égal à 15 \$. Une répartition par tête a été utilisée pour tous les autres programmes du Plan vert (Défi une tonne, Fonds du partenariat, etc.). Les résultats pour le transfert net apparaissent dans la deuxième colonne du tableau 2. Encore une fois, l'Alberta et la Saskatchewan sortent grandes gagnantes parce que ces provinces ont les industries où il est le plus facile d'effectuer des réductions de GES. Par exemple, ces provinces peuvent, à bon coût, produire leur électricité par des sources moins polluantes que le charbon. Elles pourront donc vendre, à profit, des crédits d'émissions au gouvernement fédéral! Encore une fois, le Québec et l'Ontario supporteront les coûts de ces transferts.

Au total, l'Alberta pourrait retirer 1425 millions et la Saskatchewan 421 millions, soit un transfert par habitant de 445 \$ et 423 \$ respectivement. L'Ontario et le Québec feront les frais avec des contributions de 1441 millions et 453 millions, ou encore de 116 \$ et 60 \$ par habitant.

Le gouvernement canadien a mis en place un système de réduction des émissions de gaz à effet de serre qui protège la position concurrentielle des grands émetteurs, donc qui les affecte peu. Par contre, le coût est reflété à l'ensemble des contribuables, et particulièrement à l'Ontario. De plus, il s'ensuit un transfert d'une province à faible revenu comme le Québec vers l'Alberta, la province la plus riche du Canada.

1. Plan du Canada sur les changements climatiques de 2002, page 12.

TRANSFERTS NETS INTERPROVINCIAUX DÉCOULANT DU PLAN VERT (15 \$ / TONNE DE CO₂)

Province	Transferts nets liés aux grands émetteurs (millions \$)	Transferts nets autres programmes (millions \$)	Transferts nets totaux (millions \$)	Transfert / capita (\$)
C.B. + Territoires	-11	-130	-142	-33
Alberta	481	944	1425	445
Saskatchewan	112	308	421	423
Manitoba	-2	53	51	43
Ontario	-415	-1025	-1441	-116
Québec	-179	-273	-453	-60
Atlantique	15	123	139	59

Source: calculs des auteurs (voir www.green.ecn.ulaval.ca pour les détails méthodologiques)

PART DE LA CROISSANCE DES ÉMISSIONS ET DE LA POPULATION

Province	Part de la croissance des émissions 1990-2003	Part de la population en 2004
C.B. + Territoires	9,1	13,5
Alberta	41,6	10
Saskatchewan	15	3,1
Manitoba	1,6	3,7
Ontario	20,7	38,8
Québec	5,2	23,6
Atlantique	6,6	7,3

Source: Inventaire canadien des gaz à effet de serre (2005) et Statistique Canada

Privatisation de l'eau: Drummondville doit-elle se réjouir?

GHISLAIN ALLARD

Journaliste Drummondville

Le gouvernement du Québec vient d'ouvrir la porte à la privatisation de l'eau. Drummondville doit se réjouir. Depuis longtemps, les élus ont compris la valeur marchande de cette ressource.

Les élus municipaux, dont la mairesse Francine Ruest Jutras et la direction de la Société de développement économique de Drummondville (SDED), ont attiré les Chinois et leur usine Worldbest avec l'argument primordial de l'abondance de l'eau potable à faible coût. À faible coût pour les Chinois, il faut s'entendre. Pas pour les Drummondvillois. En fait, les travaux permettant d'alimenter la Worldbest en eau ont coûté plus de quatre millions de dollars aux contribuables. Si l'usine avait produit comme prévu, c'est le tiers de toute l'eau potable de Drummondville qui aurait été ingurgitée par cette entreprise de teinture.

Aujourd'hui, nous le savons, ce projet a été un cuisant échec. Au plus fort de l'achalandage, trois voitures se perdent dans l'immense parc de stationne-

ment de la Worldbest. Comment les politiciens ont-ils pu croire à l'implantation d'une usine de textile dans le parc industriel de Drummondville? Quelles motivations poussent les gens de pouvoir à se lancer dans un projet qui va à l'encontre de tout bon sens? J'ose espérer qu'il ne s'agit pas de naïveté ou de stupidité. J'imagine que quelqu'un, quelque part sur cette terre, a su en profiter! Les Chinois pourraient-ils être plus intéressés par notre eau potable que par la teinture de tissu?

En pleine séance du conseil municipal, pour tenter de masquer le fiasco de la Worldbest, Francine Ruest Jutras a lancé, sans le moindre signe de culpabilité, que Drummondville «cherche à attirer des entreprises consommant beaucoup d'eau potable». Quel magnifique créneau...

Par ailleurs, la Ville de Drummondville négocie actuellement avec une autre entreprise reconnue pour ses préoccupations concernant l'environnement: Intersan.

Les autorités municipales étudient en fait la possibilité de permettre à Intersan de déverser directement les eaux de lixiviat, provenant de son dépotier de Drummondville, dans les bassins de l'usine d'épuration. Il s'agit en fait du liquide issu des déchets en

décomposition, du jus de vidange. Ces contaminants toxiques sont très toxiques.

Dans ce projet, les élus, sous la direction de la mairesse de Drummondville, ont-ils considéré avant tout la santé publique? L'aspect pécuniaire a une fois de plus altéré le jugement de nos «représentants du peuple».

Avant, c'était Saint-Nicéphore qui portait lourdement le titre de «dépotier du Québec». Avec la fusion, c'est maintenant le tout Drummondville qui devra vivre avec cette appellation d'origine très peu contrôlée. Mais, de toute évidence, les élus semblent très à l'aise avec cette situation. Ils n'ont pas tardé à se lancer dans un processus menant à un éventuel partenariat public-privé avec les dirigeants du dépotier. Vont-ils fêter cette nouvelle collaboration en ouvrant une bonne bouteille de lixiviat 2006? Les lende-mains de veille s'annoncent difficiles...

Je suis souverainiste. La majorité des dirigeants politiques de Drummond se sont aussi. Du moins, c'est ce qu'ils affirment. À l'aube d'un référendum gagnant, je suis inquiet. Très inquiet. Immédiatement après une déclaration d'indépendance, ces gens de pouvoir vont-ils s'empresser de vendre notre eau à des Américains assoiffés pour renflouer temporairement les coffres de l'État? C'est inquiétant. Très inquiétant.



Denise Bombardier

La confiance

C'est un sentiment malmené et pourtant, sans lui, notre rapport à nous-mêmes, aux autres et à la société est altéré. Sans relation de confiance, la vie se transforme en un combat permanent dominé par la méfiance, le doute et ultimement le cynisme. La confiance est un élément constructeur de la personnalité et le ciment par lequel la vie en société adoucit les mœurs. De nos jours, la pédagogie de la méfiance domine et c'est pourquoi, s'il y a un seul vœu à formuler pour 2006, ce devrait être celui de retrouver le lien de confiance, tenu certes mais essentiel, qui devrait guider nos relations.

Toutes les raisons existent pour justifier notre incapacité à accorder notre confiance à l'autre. Comment enseigner à l'enfant, par exemple, à faire confiance aux adultes dans un monde où les horreurs quotidiennes s'exercent sur les plus petits et les plus vulnérables. Impossible de nos jours de dire à un enfant qu'il doit s'adresser à un adulte en cas de danger, sans éprouver d'arrière-pensée. Impossible pour l'enfant de faire confiance à la solidité du couple que forment ses parents, ce qui constitue, que cela nous plaise ou non à nous tous qui avons vécu des ruptures matrimoniales, une assurance sans laquelle la vie amoureuse se transforme en un choix plus que risqué.

Comment transmettre cette confiance aux jeunes si les adultes se refusent à être des modèles sous le prétexte de ne pas imposer leurs valeurs à ces derniers? La transmission du patrimoine commun, de la mémoire collective, de l'histoire, des traditions, demeure un précieux héritage dont on ne peut déposséder les jeunes sans les insécuriser face à l'avenir. Sans le lien de confiance entre les générations, le désir légitime de changement au sens du progrès apparaît illusoire. Ne pas inscrire la confiance au cœur de nos relations avec nos enfants est une forme de désamour, comment le nier? Et en ce sens, il faut s'interroger sur le discours officiel où le droit des enfants et le bien-être des jeunes nous sont servis ad nauseam par tous les bien-pensants qui sévissent dans nos institutions.

Il ne faut pas être devin pour reconnaître que notre société, à travers ses institutions, est dans un terrible et désolant déficit de confiance. La démocratie elle-même, sur laquelle reposent nos structures, ne rallie plus de larges couches de laissés-pour-compte ou ces autres plus rares, les militants du cynisme comme on pourrait les appeler, pour qui la démocratie représente l'obstacle à contourner. C'est peu dire que, non seulement la confiance ne règne pas, mais elle est considérée comme une tare, une lubie d'illuminés. Le gouvernement, par le lobby, tel qu'il est depuis la dernière décennie, n'est rien d'autre qu'une contestation du procès surdémocratique. Le bien commun a cédé le pas au brutal et efficace rapport de force.

Lorsque l'opinion publique, à travers les sondages, affirme ne plus avoir confiance dans la politique et ceux qui la font, dans le système judiciaire et ceux qui l'appliquent, dans l'Église et ceux qui l'incarnent, dans le système économique et ceux qui le font tourner et, plus grave en un sens, dans la capacité de changer les choses et de les améliorer, il y a lieu de s'alarmer. Vivre dans la méfiance mène à une forme de dégradation sociale et il faudra davantage de festivals Juste pour rire pour se distraire de l'étouffement dans lequel nous enferme l'incapacité de croire à l'altruisme rattaché à la confiance dans l'autre.

Vivre dans la méfiance mène au cul-de-sac et fait la part belle à la hargne, à l'amertume, à la suspicion, à la détestation. Nous connaissons tous des personnes pour qui l'autre est un voleur, un menteur ou un escroc potentiel, et qui s'empoisonnent la vie dans l'attente du coup fourré.

Vivre dans la méfiance systématique des structures et des institutions, c'est s'emprisonner dans un monde où une forme de délire tient lieu de réalité. C'est aussi vivre isolé, replié, sans capacité d'imaginer les vertus de l'action collective, sans s'appuyer sur la solidarité qui est l'addition des liens de confiance que nous créons autour de nous.

Enfin, la confiance est préalable à l'affection, à l'amitié et bien sûr à l'amour. Les rieurs s'en donnent ici à cœur joie peut-être, mais qu'importe. La vie amoureuse est un défi à la méfiance et sans doute moins de gens seraient seuls si la confiance régnait un peu plus dans notre société perturbée en permanence. Nous faisons le vœu ici que cette confiance réapparaisse au détour de la triste déraison.

denbombardier@videotron.ca

Écrivez-nous!

Le Devoir se fait un plaisir de publier dans cette page les commentaires et les analyses de ses lecteurs. Étant donné l'abondance de courrier, nous vous demandons de limiter votre contribution à 8000 caractères (y compris les espaces), ou 1100 mots. Inutile de nous téléphoner pour assurer le suivi de votre envoi: si le texte est retenu, nous communiquerons avec son auteur. Nous vous encourageons à utiliser le courriel (redaction@ledevoir.com) ou un autre support électronique, mais dans tous les cas, n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées complètes, y compris votre numéro de téléphone.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éducation), Josée Boileau (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Clairendrée Cauchy (Général), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Laurence Clavel, Jean-Guillaume Dumont (communisme), Isabelle Paré (santé), Louise-Madeleine Bouché-Soucy (survivre), Pauline Gravel (sciences); à l'information économique: Michel Garneau (caricaturiste); Diane Prévost (responsable des pages thématiques); Martin Duclos, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (reluctants); Denise Léo Guimont et Serge Paquin (reluctants surnuméraires); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (reluctants); à l'information culturelle: Michel Bélar (théâtre et cirque), Julie Carpentier (jeu vidéo), Paul Bennett (papier cahiers étudiants et culturels du week-end), Stéphane Baillargeon (reporter), Paul Cauchon (média), Caroline Montpetit (livre), Odile Tremblay (cinéma), Bernard Lamarche (arts visuels et musique), Frédérique Doyon (survivre); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (journaliste), Éric Desrosiers, Claude Turcotte, François Desjardins (survivre); à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (journaliste international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzette, Manon Canelle et Alec Cantonguay (correspondants parlementaires à l'Assemblée nationale); à l'information internationale: Antoine Robitaille et Robert Durois (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Bosse; Marie-Hélène Aharé (secrétaires à la rédaction); Mariyse Hamelin, Alexandre Shields (communisme); La documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Theriault (Ontario); LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Jacqueline Avril, Jean de Billy, Jean-François Bosse, Marlene Côté, Dave Cameron, Yan Hamel, Christiane Legault, Amélie Maltais, Jacques A. Nadeau, Claire Parquet, Micheline Ruelland, Nadia Sebati, Mélanie Simard (publicitaires); Laurence Thériault (directrice adjointe); Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires); LA PRODUCTION: Christian Goulet (directeur de production), Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zématis, Olivier Zaida; INFORMATIQUE: Yannick Marier (responsable); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE: Linda Theriault (responsable service à la clientèle, distribution et tirage), Alexandre Gaudreau (coordonnateur à la promotion et à la sollicitation), Monique L'Heureux, Rachelle Leclerc, Caroline Simard; L'ADMINISTRATION: Nicole Carmel (responsable des services clients), Céline Furov, Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

MÉTÉOROLOGIE
Ensoleillé, très froid
Min.: 15 sous zéro Max.: 5
Gracieuseté de:
Shearer Lumber Co. Ltd.
MONTREAL

LE DEVOIR

Directeur: Gérard FILON

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef: André LAURENDEAU

PREMIER JOUR
STE AGNES
RADIO-SACRE-COEUR
Emission sur 30 postes
du lundi au samedi

VOL. LII — NO 17

MONTREAL, SAMEDI, 21 JANVIER 1961

10 cents l'exemplaire

21 JANVIER 1961

Kennedy: que l'Est et l'Ouest recherchent davantage ce qui les unit que ce qui les divise



WASHINGTON. — Le nouveau président des Etats-Unis, M. John Fitzgerald Kennedy, a lancé hier un appel à tous les pays pour qu'ils unissent leurs efforts en vue de sauvegarder la paix, de libérer l'homme de la peur et de contribuer au bien-être de l'humanité dans tous les domaines. Il a en même temps suggéré que les deux "blocs" recommencent à neuf leur dialogue et recherchent sincèrement une solution aux grands problèmes internationaux.

En dépit de la tempête de neige qui s'était abattue la veille sur Washington, la cérémonie d'investiture s'est déroulée à l'extérieur du Capitole avec toute la pompe traditionnelle [...]. M. Eisenhower et Nixon ont assisté à l'investiture du président Kennedy et du vice-président L. Johnson.

Fidélité aux alliés

Après avoir prêté solennellement le serment d'office, le 35e président des Etats-Unis a prononcé son discours d'investiture. Rappelant l'héritage sacré de la révolution américaine, le président a dit que les Américains doivent défendre et faire fructifier cet héritage mais voir aussi à ce que la liberté, la sécurité et le bien-être deviennent le partage de tous les hommes.

Pour la défense de la liberté, le monde entier doit savoir que les Etats-Unis n'hésiteront pas à consentir les plus grands sacrifices, qu'ils paieront le prix nécessaire pour assurer la protection de leurs alliés. Cette alliance est quelque chose d'essentiel au monde libre, dit-il unis à leurs alliés, les E.-U. peuvent entreprendre les plus grands desseins mais séparés d'eux, ils ne pourraient surmonter les grands obstacles qui se dressent.

Puis, le président Kennedy a salué l'entrée dans le concert des nations de nombreux Etats indépendants en leur promettant les concours des Etats-Unis pour consolider leur jeune souveraineté. [...]

Appui à l'ONU

[...] M. Kennedy a d'autre part réaffirmé le plein soutien des E.-

U. à l'Organisation des Nations Unies. "Cet organisme représente l'ultime espoir de paix dans un monde où les possibilités de destruction dépassent énormément les moyens de la paix... Nous ferons tout en notre pouvoir pour que l'ONU ne devienne pas le lieu idéal pour l'échange d'invectives et de défis". Puis le nouveau président lance un appel qui s'adresse visiblement au monde communiste et en particulier à l'URSS.

Appel au monde communiste

"Enfin, à tous ces Etats qui se proclament eux-mêmes nos adversaires, nous ne faisons pas de promesse, mais une requête: que des deux côtés, nous tentions de rechercher et d'obtenir la paix, avant qu'il ne soit trop tard et avant que les extraordinaires découvertes scientifiques n'aient réussi à détruire accidentellement l'humanité tout entière, ou en partie.

"Nous ne devons pas leur offrir de tentation avec notre faiblesse. C'est seulement lorsque nos armes d'attaque et de défense existent en nombre suffisant et que tout le monde le saura, que nous pourrions être convaincus sans aucun doute possible que nous ne devrions jamais recourir à leur emploi.

Reprendre le dialogue "à neuf"

"Toutefois, deux grandes puissances, si fortes soient-elles, ne peuvent se contenter de leur état actuel, car des deux côtés, ces Etats subissent le fardeau coûteux de la fabrication d'armes modernes et ils sont, de plus, continuellement sous l'empire de la crainte inspirée par l'expansion fantastique des recherches sur l'atome.

"Essayons donc de recommencer à neuf, en nous rappelant des deux côtés que les civilités ne sont pas un signe de faiblesse. Ne négocions jamais avec d'autres sans une certaine prudence. Mais n'allons jamais non plus entretenir la crainte de négocier. [...]

"Que des deux côtés on formu-

le des propositions sérieuses et précises sur l'inspection et le contrôle des armes nucléaires. Que des deux côtés on continue les travaux de recherches scientifiques qui permettront au monde de profiter des merveilles des inventions modernes plutôt que de craindre perpétuellement la terreur qu'elles pourraient apporter. Qu'ensemble, nous allions explorer les étoiles, conquérir les déserts, enrayer les maladies, découvrir les profondeurs de l'océan et encourager les artistes et les hommes d'affaires.

Liberté aux opprimés

"Que des deux côtés nous nous unissions pour que soit observé le commandement d'Isaïe "que les opprimés redeviennent libres". [...] Que des deux côtés nous nous employions à créer un nouveau monde où la paix existera toujours.

"Tous ces objectifs ne pourront pas être atteints en cent ou en mille jours, ni même pendant le mandat du nouveau gouvernement américain. Ils ne le seront probablement pas d'ailleurs pendant notre vie, mais cela ne doit pas nous décourager de la tâche à entreprendre. Commençons-la maintenant.

Appel aux Américains

"Mes chers concitoyens, c'est dans vos mains plus que dans les miennes, que repose le succès final ou l'échec de cette entreprise. Depuis les origines de notre pays, chaque génération a dû fournir des témoignages de sa loyauté nationale. [...]

"Nous sommes encore appelés à remplir un devoir, à répondre à un appel [...]. Non, il ne s'agit pas de répondre à l'appel de la bataille, bien que nous y soyons toujours engagés d'une certaine façon. Il s'agit d'un appel lancé à tous les Américains pour faire face aux grands problèmes de l'heure et pour continuer la lutte contre les ennemis communs de l'homme: la tyrannie, la pauvreté, la maladie et la guerre.

Appel à tous les hommes libres

"Chers concitoyens, sommes-nous prêts à présenter un front uni et noble du nord au sud, de l'est à l'ouest, contre tous ces ennemis? Sommes-nous prêts à participer à un effort vraiment historique qui aura pour résultat de rendre la vie meilleure pour tout le genre humain?"

"Dans la longue histoire du monde, quelques générations seulement ont été appelées à défendre la liberté alors qu'elle était le plus dangereusement menacée. Je ne veux pas me soustraire à la responsabilité qui nous incombe. Je l'accepte avec joie. Je ne crois pas que personne de nous désirerait changer de place avec d'autres gens de notre génération ou d'une autre. L'énergie, le courage, la foi et la persévérance que nous manifesterons à cette cause rehausseront le prestige de notre pays et de tous ceux qui l'habitent. Le rayonnement de notre attitude réussira peut-être à éclairer le monde.

"Alors, mes chers concitoyens américains, ne vous demandez pas ce que votre pays peut faire pour vous, mais bien ce que vous pouvez faire pour lui.

"Quant à vous, mes chers amis du monde entier, ne vous demandez pas ce que l'Amérique peut faire pour vous, mais bien ce que tous ensemble nous pouvons accomplir pour la liberté de l'homme.

"Que vous soyez citoyens des Etats-Unis ou d'autres pays de l'univers, vous avez le droit de nous demander de faire preuve du même esprit de sacrifice et de grandeur que nous réclamons de vous.

Avec la certitude d'une conscience en paix, qui est la seule à apporter vraiment la récompense à nos efforts, et en pensant à l'histoire qui devra juger en dernier lieu de notre conduite, allons de l'avant vers notre but, en nous souvenant que sur cette terre que nous aimons, le travail de Dieu, de Dieu à qui nous demandons de nous bénir et de nous aider, doit être, en vérité, le nôtre."

ARCHIVES LE DEVOIR
Le nouveau président des Etats-Unis, M. John Fitzgerald Kennedy, a lancé hier un appel à tous les pays pour qu'ils unissent leurs efforts en vue de sauvegarder la paix, de libérer l'homme de la peur et de contribuer au bien-être de l'humanité dans tous les domaines.

25 JANVIER 1961

Avenir fort incertain de la TV en couleurs

Par Benoît-C. Hébert

Interrogé à l'issue de la causerie qu'il prononçait hier devant les membres de la Chambre de commerce du district de Montréal, M. Alphonse Ouimet, président de la Société Radio-Canada, s'est dit incapable de prédire dans combien de temps la télévision en couleurs sera offerte aux téléspectateurs canadiens.

"Si vous m'aviez posé cette question il y a cinq ans, je vous aurais dit dans deux ou trois ans, a dit M. Ouimet. Aujourd'hui, cela n'est impossible. L'avenir de la télévision en couleurs est d'autant plus incertain au Canada qu'elle n'a pas remporté aux Etats-Unis les succès espérés auprès de la population. Il s'y vend seulement un téléviseur en couleurs pour 20 en noir et blanc.

"Les prix de détail commencent aux environs de cinq cents dollars, tout comme au début de la télévision en noir et blanc. Au Canada, les mêmes appareils coûteraient quelque \$700.

"Chez nos voisins, il semble cependant se produire présentement un léger regain d'intérêt envers la télévision en couleurs. Cela entraînera-t-il une popularité suffisante pour en assurer la rentabilité? Nous n'en savons rien [...].

"Nous surveillons la situation de près et si jamais l'intérêt des Canadiens pour la télévision en couleurs le justifie, nous serons prêts à la leur donner.

"De toute façon, la Société Radio-Canada ne sera pas seule à prendre cette grande décision.

"Il faudra auparavant que le Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion décrète que l'heure de la TV en couleurs est arrivée pour le Canada. Pour l'instant, le BGR n'est pas de cet avis et nous, de Radio-Canada, sommes parfaitement d'accord avec lui sur ce point. [...]

Recherche et adaptation
Pierre Rousseau

18 JANVIER 1961

Khrouchtchev: nous n'aurons la guerre que si l'Occident veut faire échec à "l'inévitable" victoire du communisme

MOSCOU. — La victoire du communisme mondial n'est désormais plus éloignée et la guerre n'est pas nécessaire pour réaliser cette victoire, déclare M. Khrouchtchev. S'adressant à l'Assemblée générale des cadres du parti communiste, le chef du Kremlin a souligné que [...] la victoire du communisme est "inévitabile aux yeux des lois du développement historique".

Discours de plus de 20,000 mots, le texte en est publié dans le périodique "Kommunist". Les observateurs y voient l'un des documents politiques les plus importants publiés à Moscou depuis la fin de la deuxième guerre mondiale.

"La classe ouvrière, qui gouverne aujourd'hui une vaste partie du monde et gouvernera éventuellement le monde entier, a dit M. Khrouchtchev, ne saurait tolérer que les forces condamnées (de l'impérialisme) n'entraînent dans leur perte des millions d'hommes."

L'un des moyens de prévenir une nouvelle guerre, a-t-il poursuivi, est l'établissement de "fronts de paix" à travers le monde, groupant des pacifistes de toutes tendances politiques. Un autre moyen est l'adoption d'une politique de coexistence pacifique.

La politique de la coexistence pacifique "facilite l'action du parti communiste et d'autres mouvements progressistes de la classe ouvrière dans les pays capitalistes, favorise pour les peuples la lutte contre les partisans de la guerre d'agression et contre les bases militaires étrangères, contribue enfin au succès des mouvements de libération nationale".

"Si l'on considère son contenu social, la politique de coexistence pacifique est donc une forme de lutte intense, sur les plans économique, politique et idéologique, entre le prolétariat et les forces agressives de l'impérialisme dans l'arène mondiale."

M. Khrouchtchev a souligné avec insistance que "les impérialistes n'ont pas réussi depuis quelque temps à attirer dans leur bloc militaire un seul des nouveaux Etats. Depuis quelques années, c'est l'Union soviétique ou les autres pays socialistes qui ont conservé l'initiative dans l'arène mondiale tandis que les pays impérialistes et leurs gouvernements ont dû rester sur la défensive." [...]

Dans son discours, M. Khrouchtchev affirme que l'avantage même du communisme est d'éviter tout conflit thermonucléaire qui anéantirait le monde. Il a également exprimé sa ferme opposition aux "guerres localisées" qui risquent de dégénérer en conflit généralisé. Mais il a répété que le communisme mondial accorde son appui total aux guerres de libération nationale, comme celle d'Algérie.

Parlant de la guerre d'Algérie, M. Khrouchtchev a déclaré que celle-ci "est une guerre sacrée et que le communisme reconnaît l'utilité de ces guerres. Nous avons aidé et nous continuerons d'aider les peuples qui luttent pour leur indépendance". Enfin, il a exalté la révolution cubaine.

23 JANVIER 1961

Bien que le Comité catholique s'y oppose Les commissions scolaires favorisent la construction d'écoles secondaires mixtes

La Fédération des commissions scolaires du Québec s'oppose fermement à ce que le Comité catholique du Département de l'instruction publique interdise la construction d'écoles secondaires mixtes pouvant recevoir, dans des locaux séparés, des garçons et des filles d'une même localité.

Au cours d'une réunion du Conseil d'administration, les dirigeants de la Fédération ont adopté une résolution pour marquer leur désapprobation.

Dans ces écoles secondaires mixtes, on compte deux ailes où sont situées les classes: dans l'une de ces ailes, on a les salles de cours pour jeunes filles; dans l'autre, les salles de cours des jeunes garçons. Les deux ailes sont reliées au centre de l'école, qui abrite l'administration et certains services communs aux garçons et aux filles.

C'est ainsi que garçons et filles peuvent utiliser, quoique à des heures différentes, les laboratoires de physique et de chimie, le gymnase, l'auditorium, la bibliothèque.

Quant à la cafétéria, le comptoir de services est commun aux garçons et aux filles, mais les étudiants se servent d'un côté du comptoir et mangent à des tables installées du même côté de la pièce; ils sont séparés des jeunes filles par un mur.

A l'extérieur, la cour de récréation des garçons est adjacente à celle des filles; une clôture de quelque huit pieds de haut sépare cependant les deux groupes.

Tel est le plan général de ces classes secondaires mixtes.

Au cours d'une conférence de presse qui a suivi la réunion des dirigeants de la Fédération, le président de cet organisme, M. Paul Desrochers, a précisé que la construction de telles écoles permettrait d'éviter le double emploi, notamment en ce qui concerne les services communs: laboratoires, bibliothèque, auditorium, gymnase, cafétéria, administration, etc.

Si le Comité catholique du Conseil de l'instruction publique interdit la construction d'écoles secondaires mixtes, a précisé M.

Desrochers, cela signifie qu'il faudra construire des écoles complètement séparées pour les garçons et pour les filles. Ceci représente des dépenses considérables et inutiles, a-t-il ajouté.

Bien plus, dans plusieurs localités rurales, la situation financière de la commission scolaire ne permet pas de construire deux écoles secondaires séparées.

M. Desrochers a manifesté son mécontentement à l'égard des autorités du Département de l'instruction publique qui laissent en suspens leur décision concernant certaines écoles secondaires mixtes que l'on projette de construire. [...]

20 JANVIER 1961

Un télégramme de 300 pieds

OTTAWA — Les amateurs de hockey de l'Est du Canada ont signifié de façon pour le moins originale à Radio-Canada leur désir de voir à la télévision les trois périodes des parties de la ligue Nationale de hockey du samedi soir. Le réseau de télévision de Radio-Canada diffuse présentement une partie de la deuxième période et toute la troisième.

Un télégramme de 300 pieds de longueur et portant les noms de 6,000 amateurs de hockey a été remis hier à H. G. Walker, gérant général du réseau anglais de Radio-Canada. La transmission du télégramme, en provenance du bureau du Pacifique Canadien à Saint-Jean, Terre-Neuve, a pris six heures. Il en a coûté \$600 pour l'envoyer. [...]

M. Walker a déclaré qu'il soumettra la requête aux autorités.

Carnaval de Québec
26 JAN. au 14 FEV.
AMBIANCE CARNAVALESQUE
MONUMENTS DE NEIGE ET DE GLACE
DANSES POPULAIRES
BALS TRAVESTIS
MASCARADES
BALS ET SOIRÉES
FEU D'ARTIFICE
PATINAGE SKI
CURLING
COURSES DE CHIENS
COURSES EN CANOTS
COURSES EN RAQUETTES
GRAND TOURNOI DE HOCKEY PEE WEE
GRANDS DEFILES
ETC. ETC.
Quelque chose de plus...
Apportez votre caméra
Pour dépliant illustré et programme complet, écrivez à
CARNAVAL de QUÉBEC
Case Postale 7
QUÉBEC, 4